



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016

Notre AG a eu lieu le samedi 12 mars à 13h30, à la Cinémathèque – 51 rue de Bercy 75012 Paris, dans la salle du conseil au 4^{ème} étage.

1. EMARGEMENT

36 personnes présentes.

Membres du bureau : ALQUIER Nathalie, CHORENSLUP Valérie, COUTURIER Laurence, ABELÉ Florianne, GOLDENBERG Rachel, GOMES DE ALMEIDA Natasha, KOECHLIN Sylvie

Membre d'honneur : BAUDROT Sylvette

Membres : AUJALEU Agnès, BAULT Estelle, BAUMARD Juliette, BÉRARD Amélie, BINISTI HALLALI Joëlle, CATHELAIN Francine, CHEVAL Virginie, HERSANT Joëlle, JAUFFRET Elodie, JODOIN-KEATON Charles, KERMADEC Bénédicte, LELOUP Caroline, LE PIONNIER Virginie, MAURIN Marie, MOUTIER Aurore, PÉCHEUR Valérie, PERLADO Maggie, POCHAT Louison, REGNIER-CAVERO Delphine, ROMESTANT Élise, ROUVIDANT Marjorie, SCHMOUKER Brigitte, TARDIFF Gaëlle, TAULÈRE Claudine, TOURNOUX Cécile, WEISBROT Laurence.

Invités : DUCHÉ Delphine, MELQUIONI Elsa

2. DESIGNATIONS

Présidente de séance : Maggie PERLADO

Modératrice : Natasha GOMES DE ALMEIDA

Rédactrices du compte-rendu : Estelle BAULT, Rachel GOLDENBERG

3. RAPPORT FINANCIER

présenté par la trésorière Laurence Couturier

A/ La fête des 10 ans de l'association ainsi que **l'exposition à la Cinémathèque**, deux événements exceptionnels qui ont eu un impact direct sur les dépenses.

En effet, pour la soirée inaugurale et l'exposition nous avons dû assumer des dépenses

supplémentaires : réception, achats de petits matériels informatiques pour aider à la couverture médiatique et à l'archivage de l'événement, soutien financier pour le photographe et pour la réalisatrice et monteuse du documentaire (constitué pour l'essentiel d'interviews réalisées pendant la soirée d'ouverture de l'exposition).

B/ Les autres postes de dépenses

- Frais de fonctionnement, assurance, adhésion à la CST pour les membres LSA représentants, fonctionnement de la liste.
- Impression de la brochure LSA réactualisée à l'occasion des 10 ans de l'association.
- Finalisation du site LSA et dernières échéances.
- Don de 300 € à l'association MIAA (Mouvement d'Intermittents d'Aide aux Autres).

Au total, cette année les dépenses s'élèvent à 11 646 €

C/ Sources de revenu

Les finances de l'association sont principalement alimentées par nos cotisations (4 180€) et par la vente des différents rapports scripte édités par la Cinéboutique (2 876€).

Petit rappel : la Cinéboutique reverse à l'association 3,5% sur la vente annuelle des cahiers.

A cette occasion, il nous est rappelé que les rapports image petit format sont encore peu connus mais très pratiques et faciles d'utilisation, surtout lorsque cette tâche est transférée aux équipes image sur les tournages.

Nos nouvelles pratiques et outils de travail (numériques) nous font penser que peut-être les revenus issus de la vente des cahiers risquent de changer, mais en comparant avec 2014, Laurence constate qu'il n'y a pas encore cette année d'impact significatif sur les revenus de ces ventes pour notre association.

Il reste aujourd'hui 5 000€ sur le compte de l'association, en incluant les frais de cette journée d'AG et la rencontre avec les assistants ce matin même.

Il est à noter que depuis la création de l'association le prix de la cotisation n'a pas augmenté, elle reste à 50 €.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS

présenté par les présidentes Valérie Chorenslop et Nathalie Alquier

A/ Les 10 ans LSA, événement majeur de l'année dans la vie de l'association

On ne peut malheureusement pas connaître le nombre de visiteurs de l'exposition. Le ticket d'entrée du musée de la Cinémathèque donne droit à la visite de l'exposition « dossier scriptes », mais rien ne permet de savoir si les visiteurs sont effectivement montés à l'étage dans la galerie des donateurs pour voir l'exposition consacrée à notre métier.

Même si on peut regretter que la communication sur l'exposition n'ait pas été optimum sur le site de la Cinémathèque, les retours qui nous ont été faits sont très positifs. L'exposition dure encore jusqu'au 23 juin.

Les films et interviews réalisés lors de l'inauguration par Gabrielle Salem sont visibles sur le site LSA.

B/ La brochure

Un travail en atelier a été réalisé pour réactualiser le contenu et la forme de la brochure. On y retrouve les objectifs de l'association, une définition de notre métier ainsi que différents articles sur l'éthique, la promotion, le lien avec les autres associations et les assistants. A lire et à faire circuler.

C/ Dossier assistant-e-s

Lors de notre précédente AG nous avons débattu autour d'une possible intégration des assistants dans l'association. Le vote des adhérents n'a ce jour-là pas été validé mais nous avons convenu d'étudier d'avantage cette proposition. Un atelier de travail s'est mis en place, une première rencontre avec quelques assistants a eu lieu en mai 2015 et une autre ce matin-même. Lire plus loin les avancées sur la gestion de ce dossier par Natasha et Fanny.

D/ Syndicat et Convention

*** Cinéma**

La convention cinéma est étendue et obligatoire, les syndicats veillent à son application mais le comité de suivi n'est toujours pas mis en place.

L'annexe 3 – dispositif provisoire pour l'aide aux films de moins de 3,8 M€ – ne dispose pas non plus d'un comité chargé de penser à son remplacement et de réfléchir à un mode de reversement des profits (alors que justement cette année il semblerait que 3 films soient concernés par ces « remontées »). En effet, même si les sommes sont dérisoires, rien n'est encore décidé sur les modalités de versement des retours sur recettes aux membres de l'équipe.

*** Les films publicitaires**

Les productions de films publicitaires ont à leur tour déposé une demande d'abrogation de la CCC auprès du Conseil d'Etat en avril 2015. Si l'Etat accède à leur demande, c'est un coup d'arrêt à cette convention cinéma qui peine à s'installer sur les tournages.

*** La Convention Collective de la Production Audiovisuelle**

Le SNTPT a fait exploser le consensus de fonctionnement qui s'était instauré au fil des ans autour de l'application de la convention USPA.

En effet, Le SNTPT a engagé une procédure à l'encontre de la double grille de salaire applicable aux techniciens « spécialisés » ou « non spécialisés » de la production de films de télévision au titre du principe « à travail égal, salaire égal ». Lorsque le Conseil d'Etat aura confirmé l'arrêt de la Cour d'appel, de nouvelles négociations s'ouvriront autour des salaires minima applicables à la production de films de télévision et d'émissions. Il est à espérer, à l'issue des nouvelles négociations, que les salaires plus élevés de la grille « spécialisée » soient la référence mais, dans le contexte actuel, rien n'est moins sûr.

*** Crédit d'impôts cinéma**

Le montant de ce crédit a été réévalué dans le projet de loi de finances 2016, et ses conditions d'accès ont été assouplies dans le but de lutter contre la concurrence fiscale des autres crédits d'impôts européens et de réduire les délocalisations : 30% pour les films tournés en français, 20% pour les films tournés en langue étrangère, 30% pour les VFX.

Si ce n'est une victoire, on peut considérer que c'est un encouragement qui devrait inverser la tendance

actuelle. Mais déjà d'autres pays ont revu à la hausse leur propre système de soutien fiscal.

* La réforme du fond de soutien du CNC

La réglementation existante date de 1999. Une commission, présidée par Alain Sussfeld, étudie actuellement une réforme de la « grille des 100 points » qui conditionne le soutien du CNC proportionnellement à une liste de critères (langue, production, réalisateur, techniciens) déterminant la dimension française et européenne du projet.

Notre poste n'apparaît pas dans la comptabilité de cette grille de points et se place maintenant en concurrence avec les nouveaux métiers répertoriés récemment. La commission est chargée de réfléchir à un nouveau système d'attribution des points.

* Syndicat et LSA

Durant l'année 2015, nous avons appris que 3 sociétés de production de longs métrages avaient proposé pour leur projet de fiction de pourvoir le poste de scripte par un stagiaire seul.

Nous essayons de sensibiliser les syndicats et d'obtenir leur soutien contre cette pratique illégale. Nous considérons que seule une réponse forte et franche de leur part pourrait permettre d'encourager les jeunes scriptes à témoigner et à refuser ces contrats aux conditions précaires et obliger les productions à respecter les règles des conventions qui régissent notre secteur.

Il faut quand même souligner ici que les offres de formation du secteur privé tendent à travestir l'utilisation des assistants sur les tournages puisqu'elles livrent sur le marché, clé en main, par le biais des conventions de plusieurs mois et renouvelables, un nombre toujours plus croissant d'assistants et jeunes scriptes sans expérience pratique du métier et peu rompus aux jeux des négociations dans les bureaux des directeurs de production.

E/ CST

Depuis un an, 5 membres LSA siègent avec les représentants des autres associations de techniciens au sein du regroupement inter associatif qui s'est formé sous l'égide de la CST.

Lors d'un entretien avec Eric Vaucher, chargé de mission à la CST, LSA a partagé son envie de voir s'élaborer ensemble une communication plus claire et plus valorisante sur notre secteur d'activité dont les retombées économiques sont loin d'être négligeables. Ne dit-on pas, en autre exemple, que 1€ investit dans la culture rapporte 4€ de recette fiscale ? Pourtant on entend aussi partout que les intermittents coûtent chers et que la branche des annexes dont nous dépendons est en constant déficit. En réponse à cette interprétation des chiffres et à l'image déplorable qui colle aux métiers de l'intermittence, nous convenons qu'il y a sûrement une vraie réflexion à mener ensemble pour mieux communiquer sur ce secteur de l'industrie française dont nous faisons entièrement partie.

D'autre part, Eric Vaucher a été très sensible à notre projet de film sur nos membres d'honneur. Nous pourrions sûrement trouver un soutien logistique et technique auprès de la CST pour commencer cette année à concrétiser ce projet de recherche et de mémoire sur la pratique de notre métier à travers les témoignages de nos aînés.

Avant de passer la parole aux autres intervenants, Valérie rend hommage aux membres du bureau qui ont contribué à l'organisation de l'exposition et tout particulièrement à Marie-Florence Roncayolo qui quitte le bureau après de nombreuses années à défendre nos intérêts comme membre actif et bien sûr comme présidente de 2009 à 2013.

Nous demandons aux invités de quitter la salle pour nous permettre de débattre librement des autres sujets du jour, même si cette année aucun sujet ne sera soumis au vote des membres de l'association.

5. Débats et votes

A/ La vie du site

Que faisons-nous figurer sur notre site ? (Films récompensés, activités extérieures à notre métier...)

*** Les films à l'affiche**

Tous les mois, Karen Walks envoie sur Cris une invitation à communiquer les sorties de films sur lesquels nous avons travaillé. Nous profitons de l'AG pour dire qu'il est important de signaler au Relais Web la diffusion des films quels qu'ils soient, longs métrages, téléfilms, séries, et même courts métrages (lorsqu'il sont sélectionnés dans un festival et/ou diffusés). C'est une façon d'animer le site et de le rendre vivant. A ce sujet, Natasha – qui s'occupe de la page facebook LSA – informe qu'elle prend l'initiative de mettre les films des scriptes LSA sur la page. Natasha invite donc ceux et celles qui ne veulent pas y figurer à le lui dire.

*** Nouvelles rubriques**

L'idée est de créer un « espace » spécial outil numériques sur le site, permettant aux scriptes d'être informés de l'avancée dans ce domaine. Cet espace concernerait aussi bien les applications que les tablettes, stylos, etc. L'idée est de créer un onglet supplémentaire et d'ajouter un lien dans l'espace membre.

Peut-être que l'outil serait présenté par la personne qui l'utilise sous forme de vidéo. Ensuite chacun peut contacter la personne en question pour avoir plus de détails.

Dans tous les cas, avant de commencer, la première chose à faire est de demander le prix de l'onglet.

*** Actualités sur le site**

Il n'y a pas assez d'actualités. Pour l'instant il y en a 3. Le nombre idéal serait 4.

Valérie Chorenslup pense que le bandeau de la Cinémathèque occupe trop de place. Il faudrait le réduire pour pouvoir intégrer une 4ème actualité.

Que met-on dans la rubrique actualité ?

Laurence propose d'y rajouter les activités artistiques que font certains scriptes, à condition bien entendu qu'ils soient d'accord. Nous pourrions mettre également les films LSA (long métrage et court métrage) récompensés aux césars, aux oscars ou dans d'autres festivals.

B/ « Professionnalisation » des assistant-e-s ?

Quelle place leur donner ? Une structure à trouver ? Suite du travail en cours (comptes-rendus oraux des rencontres ayant lieu en 2015).

Dossier pris en charge par Natasha Gomes de Almeida et Fanny Picon. Présentation faite par Natasha.

* Retour en arrière sur la dernière AG en février 2015 au cours de laquelle un débat et un vote ont eu lieu. Le vote n'a pas été pris en compte pour plusieurs raisons dont la principale étant que seul un texte unilatéral « Pour » est passé sur Cris. Il n'a pas permis de présenter une réflexion complète auprès de tous ceux qui ont voté par procuration sans avoir pu assister au débat. La question était : créons-nous une branche assistant-e-s au sein de LSA ? De là a été décidé lors de cette AG de poursuivre la réflexion et d'y aller progressivement en établissant un lien avec les assistants tout au long de l'année et de recevoir de leur part une argumentation relatant leur souhait.

* Natasha Gomes de Almeida et Fanny Picon se sont occupées du dossier et ont organisé une rencontre en mai dernier avec 7 assistantes qu'elles ont choisies parmi les groupes Facebook (il en existe 3 : ADJS - Amicale des jeunes scriptes, Scriptes, et Les scriptes au cinéma). Le compte-rendu de cette rencontre a été diffusé sur Cris.

La question que Natasha et Fanny leur ont posée est : quelle serait selon vous la meilleure façon de créer un lien entre assistant-e-s et LSA ? Le hasard a voulu que ces sept assistantes ont chacune assisté une scripte LSA !

Plusieurs points sont ressortis :

- Le poste d'assistant est difficile à défendre. Par conséquent, faire parti officiellement de LSA peut être un moyen d'officialiser le poste et de légitimer la présence d'un assistant-e sur le plateau.
- La sortie de l'école est très brutale. Grande solitude.
- LSA paraît trop fermée et trop prestigieuse du point de vue des jeunes.
- Les assistantes présentes sont prêtes à avoir une autonomie totale.
- Les assistantes présentes aimeraient participer aux réunions.
- Les assistantes présentes trouvent que les groupes Facebook sont très biens mais pas assez professionnels.
- Faire partie de LSA n'est pas un moyen de trouver du travail.

* A l'issue de cette rencontre en mai, il a été décidé d'organiser une autre rencontre – avec cette fois d'autres membres de LSA pour et contre, le jour de l'Assemblée Générale afin d'éviter aux membres de se déplacer et de mobiliser deux journées. La rencontre a eu lieu donc le 12 mars de 10h30 à 12H.

Etaient présents à cette rencontre 10 membres LSA :

Virginie Cheval

Natasha Gomes de Almeida

Laurence Couturier

Bénédicte Kermadec

Fanny Picon

Charles Jodoin-Keaton

Nathalie Alquier

Estelle Bault

Valérie Chorenslop

Delphine Régnier-Cavero

Et 18 participants :

Manon Charnailat, CLCF

Clothilde Tonneau, assistante

Estelle Bonnet-Gérard, jeune scripte

Lou Rech, assistante
Emilie Delaunay, assistante
Ivanhe Martin, assistant
Arthur Nuti, assistant
Pauline Pêcheux, assistante/jeune scripte
Pierre Cazeaux, Femis
Laurie Mannessier, assistante
Alice Lopez, assistante
Johann G. Louis, assistant
Angèle Pignon, assistante
Florence Livolsi, assistante
Lea Mothet, Femis
Audrey Mulin, assistante
Jeanne Fontaine, assistante
Marielle Alluchon, Femis

Les personnes présentes à cette réunion venaient d'horizons différents : diplômés d'écoles (FEMIS, CLCF) et d'universités, autodidactes, jeunes scriptes, encore étudiants (FEMIS, CLCF).

Aucune publicité n'avait été faite. Natasha et Fanny avaient juste lancé l'info suivante sur notre site web LSA et la page facebook LSA : *LSA invite également les assistantes et les jeunes scriptes à une rencontre de 10h30 à 12h : « Échanges avec les assistant(e)s sur le thème : visions et perspectives responsables de notre métier ».*

Le but était de voir ce que les assistant(e)s attendaient de nous. A l'issue de cet échange très positif, cohérent et enrichissant, nous leur avons proposé de se réunir entre eux dans notre salle de réunion afin de réfléchir ensemble à des propositions. 16 sur 18 sont restés !

L'échéance est fixée fin mai-début juin avec des propositions. Nous aurons la réponse au pourquoi. Ensuite la prochaine question sera le comment. Intégration ou pas. A l'issue de cette rencontre, il faudra prévoir une assemblée générale sur ce sujet avant la fin de l'année.

C/ Notre position concernant les stagiaires conventionnés

Quelle position avoir face aux productions qui nous poussent à prendre un stagiaire conventionné plutôt qu'un assistant, et comment réagir face à la multitude de formations qui naissent au fil des années ?

En effet, depuis quelques années – et de plus en plus, les productions remplacent l'assistant scripte par un stagiaire conventionné sans trop laisser de choix si ce n'est de refuser le stagiaire. Attitude scandaleuse puisqu'elle consiste à faire travailler gratuitement un jeune à un poste pourtant clairement défini dans la convention collective. Comportement problématique quant à la transmission du savoir, puisque par essence un stagiaire n'est pris qu'une seule fois à l'inverse d'un assistant que nous formons sur plusieurs tournages.

Nathalie Alquier relate son expérience à Marseille sur une série. La production lui a imposé un stagiaire conventionné à la place d'un assistant. Nathalie a refusé de prendre un stagiaire et ne s'occupera pas du rapport image. Or la personne au Labo a besoin des rapports car elle a deux casquettes : labo et assistante monteuse, donc elle est perdue. Nathalie refuse toujours de faire les rapports image et du coup c'est l'assistant vidéo qui s'en occupe. A l'heure d'aujourd'hui, Nathalie n'a toujours pas d'assistant et refuse d'avoir un stagiaire.

Une nouvelle loi (votée en été 2014 et en vigueur depuis l'automne 2015) a été mise en place au sujet des stagiaires conventionnés. Dorénavant, un stage doit se faire pendant le cursus pédagogique scolaire et universitaire, donc **PAS** après obtention du diplôme. C'est pour cette raison qu'à la FEMIS, dès la 2ème année, les élèves doivent faire leur stage. Une fois la troisième année achevée et le diplôme obtenu, ils sont assistants.

Soyons clairs : il ne s'agit pas de refuser les stagiaires conventionnés mais *de refuser de remplacer* un assistant par un stagiaire. Et lorsque nous avons la possibilité d'avoir un stagiaire (soit sur un film « simple » qui ne requiert pas la présence d'un assistant, soit en complément d'un assistant), il est important de respecter la loi : semaine de 35h, pas d'heures supplémentaires, pas d'heure de nuit, et la possibilité pour le stagiaire de se rendre à ses cours et examens.

Des questions se posent :

Doit-on remonter cela au syndicat ? La loi dit 15% de stagiaires conventionnés. Or il y en a à tous les postes. Si on respecte la convention, on ne peut pas garder ces stagiaires. Nous faisons travailler des personnes qui ne devraient pas travailler. De plus, nous sommes face à une multitude de formations qui fournissent des stagiaires multifonctions.

Cela pose la question de la formation.

Autre question : lorsqu'on nous propose un stagiaire et rien d'autres, doit-on accepter ou pas ? Quelle ligne adoptée ? Quelle argumentation avoir pour justifier la présence d'un assistant ?

Il apparaît qu'il faut discuter d'abord avec les syndicats et ensuite les directeurs de production et les productions.

Au vu de la renégociation de l'USPA, profitons-en pour négocier la présence de l'assistant sur des séries crossboardées.

Bénédicte rajoute qu'il serait bien d'avoir un document estampillé par le CNC. Il y a eu d'ailleurs, quelques années en arrière, un tel document à propos de la légalité du travail en ce qui concerne les stagiaires conventionnés. Nous pouvions si nous voulions utiliser ce document auprès des directeurs de productions. Etant donné que les choses ont beaucoup évolué et changé, il serait bien d'organiser un rendez-vous avec le département spécialisé au CNC pour « réactualiser » ce document.

D'autre part, il faut réfléchir à notre argumentation justifiant la présence d'un assistant. Par exemple, la disponibilité de la scripte auprès du réalisateur peut être un argument.

Il n'y aura pas de vote à l'AG. Nous décidons de monter un dossier.

- en contactant le CNC
- en contactant les syndicats
- en s'appuyant sur les expériences de certains et sur un questionnaire qui sera diffusé sur Cris
- sur la transmission du savoir dans d'autres pays en Europe.

6 Divers

A/ MIAA

Nous renouvelons notre don de 300€ à MIAA (Mouvement d'intermittent d'aide aux autres).

B/ Projet par rapport à l'exposition Dossiers Scripte

Etant donné qu'il n'y aura pas de catalogue concernant l'exposition à la Cinémathèque, Laurence Couturier et Bénédicte Kermadec proposent de faire quelque chose pour garder une trace. L'idée est de faire une publication mandatée par l'association. Il faut donc trouver et payer un photographe pour faire ce travail. Bien sûr, la première chose à faire est de passer un accord avec la cinémathèque.

Bénédicte propose de faire un catalogue virtuel. Sylvie Koechlin pense qu'il faut aller au-delà de l'exposition elle-même. Ce catalogue serait le démarrage de quelque chose de plus grand et de plus large : d'où on vient et où est-ce qu'on va.

En conclusion, il s'agit dans un premier temps de demander les droits pour archiver l'exposition dossiers Scripte sous forme de catalogue, ensuite rien n'empêche d'enrichir ce catalogue.

C/ Composition du nouveau Bureau 2016

- Nathalie Alquier
- Karen Waks
- Rachel Goldenberg
- Virginie Cheval
- Maggie Perlado
- Laurence Couturier
- Florianne Abelé
- Natasha Gomes de Almeida
- Valérie Chorenslop
- Delphine Régnier-Cavero
- Marie Maurin
- Marjorie Rouvidant

Bienvenue à Virginie Cheval, Maggie Perlado, Delphine Régnier-Cavero, Marie Maurin, et Marjorie Rouvidant !

Un grand merci à Marie-Florence Roncayolo, Sylvie Koechlin, Betty Greffet, Fanny Picon et Marine Billet !

D/ Ateliers en perspective

Deux ateliers seront mis en place cette année :

- Atelier de négociation
- Ateliers Outils numériques. Nous envisageons un atelier par outil numérique animé par la personne qui utilise cet outil.

E/ 18h : Présentation d'un nouvel outil numérique par Odile Levasseur

Odile Levasseur est développeuse de logiciels de gestion pour les métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Pour la petite histoire, Nathalie et Valérie ont été contactées il y a plusieurs mois par Odile Levasseur, pour être consultantes (à titre gratuit bien sûr) pour le développement d'un outil réellement adapté à nos besoins. Cette application nous permettrait d'optimiser et de gagner du temps en préparation sans changer notre manière de travailler. Afin que cet outil soit accessible à tous, Odile Levasseur avait besoin de savoir sur quel support nous avons l'habitude de travailler. C'est pourquoi un questionnaire a été mis à votre disposition sur Cris au mois de février. Il est apparu lors de l'assemblée générale que ce questionnaire était trop compliqué. Un autre plus simple sera présenté ultérieurement sur Cris.

Odile Levasseur nous a donc présenté à l'AG ce nouvel outil numérique. Il s'agit d'un « brouillon » qui demande à être testé et amélioré et qui pour l'instant porte essentiellement sur la préparation. Je dis pour l'instant car il est prévu d'étendre son utilisation sur le tournage.

La présentation a duré une heure, était très intéressante et a séduit son public ! Nous avons pu inscrire nos noms et coordonnées afin d'être informés de l'évolution de ce produit et de pouvoir le tester. Il est important de souligner qu'il s'agit de mettre à disposition une application facile à utiliser sans avoir besoin d'une formation pour se familiariser avec.

Fin de la réunion à 19h.

Un grand merci à tous !